

*Initiatives parlementaires*

parler des possibilités. Ce que l'on constate au sujet du Canada—l'OCDE l'a signalé il y a quelque temps, et de nombreux observateurs en ont parlé à maintes occasions—c'est l'absence complète de cadre d'action national qui permettrait de définir l'éducation et la formation en regard de notre développement économique.

C'est l'une de nos principales lacunes. Même si le gouvernement a fait état de la formation et de l'éducation dans son programme devant nous conduire à la prospérité, peu de mesures ont été prises pour remédier à cette situation. Même si, aux États-Unis, les pouvoirs en matière d'éducation sont partagés un peu comme chez nous, il existe là-bas un ministère responsable de l'éducation: le département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être social. Il y a eu une commission présidentielle sur l'éducation. Un groupe d'étude présidentiel sur les objectifs de l'éducation poursuit aussi ses travaux. Il existe par ailleurs la Fondation Carnegie et l'Institut Hudson. De nombreux autres organismes se sont également penchés sur les objectifs, les orientations, les programmes et les techniques en matière d'éducation, de même que sur tous les aspects fondamentaux de l'éducation, qui sont les mêmes là-bas qu'ici.

Lorsqu'on examine la situation au Canada, où diverses instances interviennent, il me semble qu'il faut trouver un moyen de concilier les différences propres aux diverses régions avec la nécessité absolue d'une concertation nationale sur l'éducation afin de régler certains de nos problèmes.

Parmi nos problèmes, notons les résultats d'examens internationaux récents qui révèlent que, même si le Canada dépense plus pour l'enseignement que presque tous les autres pays industrialisés, nos élèves ne se classent que dans la moyenne des pays industrialisés pour les sciences et les mathématiques, matières qui revêtent évidemment une importance cruciale dans les études et le développement intellectuel.

De graves questions se posent sur les résultats que nous obtenons de notre système d'enseignement et sur la façon d'adapter ce système aux besoins de notre économie.

En fait, un certain nombre d'organismes ont proposé une sorte de conseil national de l'éducation. Au départ, l'accent a été mis sur les études supérieures.

L'Association canadienne des professeurs d'université et la Fédération canadienne des étudiants ont proposé un conseil consultatif des études supérieures en s'appuyant sur le principe que le pouvoir fédéral s'occupe déjà d'enseignement supérieur, alors qu'il ne touche pas les études primaires et secondaires, même si, récemment, il a été question d'initiatives fédérales dans le domaine des garderies.

À ce propos, il suffit de faire remarquer que la garderie est de plus en plus considérée comme un élément important de l'éducation des jeunes enfants qui vivent au sein de familles où les deux parents travaillent et qui, autrement, seraient privés dans une large mesure des moyens de développer les facultés d'apprentissage dont ils auront absolument besoin pour réussir dans n'importe quelle discipline où ils se retrouveront par la suite.

Plus récemment, il est apparu évident, comme le laissent entendre mes propos sur la garderie, que l'éducation est une suite de niveaux d'enseignement et de types d'enseignement. Il n'y a pas une distinction nette entre l'apprentissage, l'éducation et les études postsecondaires; ce sont autant de possibilités qui s'offrent aux jeunes enfants.

Ces dernières années, on a vu un certain nombre d'organismes souhaiter que l'on adopte une position à l'échelle nationale et que l'on confie à une instance nationale le soin d'élaborer une politique globale, d'arrêter des méthodes d'enseignement et de se pencher sur les problèmes liés à notre système d'éducation.

C'est notamment le cas de la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes qui a proposé la création d'un ministère de l'éducation ainsi qu'un conseil consultatif qui effectuerait des recherches sur des questions intéressant les diverses compétences de l'éducation.

Le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie propose, pour sa part, la formation d'un groupe de travail national composé de représentants des divers pouvoirs publics et des diverses parties intéressées dans le domaine de l'éducation, y compris l'industrie, les universités et les syndicats.

Premièrement, lors d'une conférence réunissant des députés et des représentants de la communauté scientifique, on a fortement insisté sur la nécessité de créer un conseil consultatif national sur l'éducation qui aurait le même mandat que l'organisme que je propose ici. Quant au Conseil des sciences du Canada, il s'est prononcé en